# PRESENTS

ACHETEZ POUR

**$5.00/100**

ET VOUS AUREZ UN COUPON

# PIGEON, PIGEON & CIE.

49 & 51 Rue Rideau

OTTAWA.

"LE JUMBO"

Magasin de Fer

[illegible]

OTTAWA

Toujours en Vente

Le Stock

Le plus Considérable,
Le Mieux Assorti,
Le Mieux Choisi et a
Meilleur Marche
—QUE—
Partout Ailleurs.

P. S.--On vend aux Marchands de Campagne aux Prix de Montreal.

Thos. BIRKETT

115 Rue Rideau, Ottawa.

LES MASSES

Peuvent Venir

Et avec une Bienvenue Cordiale trouver un

Beau Cadeau de l'An

—A PARTIR—

D'Aujourd'hui 4 Decembre,

Chaque Acheteur d'Articles de Modes Fourrures, Ulsters et Gilets recevra des Presents Suivants:

$2 à $3, un Mouchoir en Soie de 50c.
$3.25 à $6, un Mouchoir en Soie ou [illegible] de 75c.
$6.25 à $10, un Eventail ou un Mouchoir de $1.00.
$11 à $16 un Châle ou mouchoir de $1.50.

Pour de plus gros achats, des présents en proportion.

Je n'ai pas besoin de dire que les susdites marchandises sont Nouvelles, Choisies et Moins Chères que les Moins Chères dans le Commerce. Les Présents seront généreusement donnés aux amis et clients à titre de reconnaissance pour les affaires considérables et prospères de l'année.

WOODCOCK

Fameux Magasin de Modes

316 et 318 Rue Wellington.


# Derniere Heure

Dans notre note publiée hier au sujet de M. Davis, il faut lire Clarke au lieu de Donoghue.

Un recent recensement donne à Berlin, la capitale allemande, une population de 1,574,485.

La femme d'un mineur américain vient de donner naissance à une enfant minuscule ne pesant que huit onces et n'ayant que huit pouces de hauteur. L'enfant est parfaitement bien constituée et les médecins déclarent qu'il n'y a pas de raison pour qu'elle ne vive pas et qu'elle ne grandisse pas comme tout autre nouveau-né.

## HORRIBLE CATASTROPHE

### UNE LOCOMOTIVE DANS LE FLEUVE

LE MÉCANICIEN BURST SE NOIE

La population de Montréal a été mise, hier en émoi par la nouvelle qu'une catastrophe terrible venait de se dérouler à quelques arpents de la ville de Lachine.

Un des convois de la compagnie du Grand-Tronc qui devait laisser la gare, la veille, avait été retardé par la température sibérienne et les autorités avaient décidé qu'il partirait seulement le matin, vers les six heures.

Le convoi qui était en route pour Toronto, partit quelques instants avant le train régulier de Lachine, mais arrivé à quelques arpents de la gare, par suite d'une erreur fatale, l'aiguilleur croyant que c'était le dernier train, ouvrit la voie ordinaire, et le convoi de Toronto qui allait à toute vitesse, s'engagea alors sur les quais.

Dès que le conducteur s'aperçut de l'erreur commise par l'employé, il donna aussitôt les instructions nécessaires pour arrêter le train des passagers qui marchait vers une ruine certaine.

Mais, par malheur, il n'eut point le temps de mettre son projet à exécution et lorsque le mécanicien constata lui même la situation périlleuse dans laquelle tous se trouvaient, la locomotive et le char destiné à recevoir le charbon, avaient déjà été précipités dans le fleuve, entraînant l'infortuné dans leur chute. Le mécanicien s'est noyé.

### INCENDIE

Un incendie qui a duré environ une demie heure, hier après-midi, à la résidence de M. Lay, consul américain, a causé pour environ $1500 de dommages ; $1,000 à la maison qui appartient à M. Nagle et $500 à l'ameublement. L'incendie a pris par une grille et sévissait surtout dans le boisage du mur. Il y a eu plus de dommages par l'eau et les haches que par le feu. Plusieurs citoyens avaient commencé à opérer le déménagement des meubles de M. Lay et dans l'excitation un d'eux a jeté un magnifique pardessus à un passant qui ne l'a pas rapporté.

### LE COMMERCE DE VOLAILLES

Un agent d'assurance qui arrive d'une tournée dans les comtés de Russell et Prescott dit que le bill MacIntoley a eu pour effet d'en chasser les commerçants américains qui venaient y acheter à cette saison de l'année les dindes, oies et poulets. Mais les commerçants de Montréal les ont remplacés. Ils paient les dindes jusqu'à 9½ centins la livre, cette année, tandis que le prix courant le plus élevé les années précédentes n'a pas dépassé 8½ centins la livre. On dit que ces commerçants achètent pour le marché anglais.

### LE CAS DE M. BIRKETT

M. Thomas Birkett a consulté plusieurs av[illegible] cupe vis-à [illegible] quels so[illegible] Vm. Wyld, A. J. Chri[illegible] leVeity, sont d'opinion que [illegible] n'a pas légalement de contrat qui l'[illegible] à fournir des articles de ferronnerie à la [illegible]té, et qu'il est parfaitement éligible à la charge de maire pour l'année 1891.

Nous avons déjà dit précédemment que les échevins et l'avocat de la cité sont d'un avis contraire.

### NOTES DE HULL

—Le conseil du comté d'Ottawa siègera mercredi prochain.

—M. Rochon, M. P. P., sera à Hull [illegible] main. Il retournera à Québec après la [illegible] de l'Immaculée Conception.

—On dit qu'une maison importa[illegible] de Hull sera sérieusement embarrassée [illegible] la maison Russell & Seybold ne conti[illegible] pas les affaires.

—M. Johnston, épicier, de Tet[illegible]uville, a été condamné à $75 d'amende de[illegible]nt le Recorder Champagne pour vente de boissons enivrantes au verre.

### LE COMMERCE REPREN[illegible] VIGUEUR

Les bons chemins d'hiver [illegible] nous jouissons maintenant, ont donné hier, un bonne impulsion au commerce local. Peu de cultivateurs sont venus hier, [illegible] vrai sur les marchés, mais plusieurs sont allés vendre leur grain directement aux moulins de MM. MacKay, Martin et Warnock. Toute la journée les acheteurs à ces moulins ont été très occupés. On calcule qu'il a été apporté à la ville hier environ 3000 minots d'avoine et 1500 minots de blé. L'avoine vaut 38 cents le mino[illegible] blé 85 cents.

Auj[illegible] marché By était bien pourv[illegible]lard et poulets.

### [illegible]OS DU MINISTÈRE

—On [illegible] que le gouvernement ne nommera pa[illegible] remplaçants à M. John Connors, garde [illegible]hier au Parc national de Banf.

—La nomination du colonel Herbert, comme Major-Général et commandant des milic[illegible] Canadiennes paraîtra demain dans la Gazette officielle.

—On a ouvert trente soumissions hier au Ministère des Chemins de fer et Canaux pour les travaux du canal de Morrisburg. Le nom du plus bas soumissionnaire n'est pas encore connu.

—Le ministère des douanes a reçu avis, hier, que les douaniers à Athleston, province de Québec, ont saisi une charge de patates qu'un cultivateur passait de l'autre coté des lignes. Tout a été confisqué, chevaux, voitures et patates.

### EN LIQUIDATION

M. J. W. Russell, membre de la maison Russell, Seybold et Cie, dont nous avons annoncé, hier, les embarras financiers, dit que la dépression qui s'est fait sentir cet été dans le commerce dans tout le district environnant est la source de leur suspension de paiements.

Cette maison faisait un commerce considérable avec les petites villes de l'est d'Ontario, et le grand nombre de faillites qui ont eu lieu dans ce district cette année leur a causé des pertes considérables.

Dans le seul automne 1890 la maison a perdu ainsi plus de $40,000. Néanmoins tout espoir d'une reprise des affaires n'est pas perdu. M. A. W. Stevenson, nommé à une assemblée des créanciers à Montréal, est arrivé hier à Ottawa, et a commencé une audition des livres. Il est bien probable que la maison Russell est en mesure de payer 100 cents dans la piastre, et qu'une extension de temps pour payer les créanciers exemptera un désastre.

M. Seybold est entré en société avec M. Russell, il y a deux ans.

# Le Proces de la "Minerve"

### LA DÉFENSE REDOUBLE SES EFFORTS

TÉMOIGNAGES INTÉRESSANTS

M. Thibeault, president de la compagnie Gebhardt et Berthiaume déclare ce qui suit:

Lorsque nous avons pris l'affermage de la MINERVE, nous nous chargions de ses dettes et les profits de son exploitation devaient nous revenir ; nous n'avons eu que des déficits : $3,500 à $4,000 dans un an.

M. Théophile Godin, employé à la MINERVE, jure que M. Berthiaume lui avait recommandé de ne pas publier les articles qui seraient contre M. Chapleau. Je me souviens retardé pour cette raison la publication d'un article contre M. Chapleau. Mais l'article a été composé plus tard, moins le passage à l'adresse du Secrétaire d'Etat. M. Tassé était alors à la tête de la rédaction du journal.

M. A. Dansereau, ancien rédacteur de la MINERVE est entendu sous serment et dit : Je suis assistant rédacteur au MONDE et à la PRESSE. Depuis un an j'ai trouvé que la MINERVE n'était pas faite comme elle aurait dû l'être pour un organe du parti conservateur. Elle manquait de vigueur et les bons articles qui y paraissaient quelquefois n'étaient pas assez soutenus. Nous ne citons pas beaucoup la MINERVE au MONDE et à la PRESSE.

Depuis que M. Tassé a laissé la MINERVE je n'ai pas remarqué de changement dans le ton politique du journal, mais j'ai remarqué qu'on y a publié des articles qui lui donnait plus d'efficacité au point de vue des intérêts du parti conservateur.

Ces excellents articles publiés par la MINERVE depuis le départ de M. Tassé sont écrits par je ne sais qui, car je ne connais pas les rédacteurs actuels de la MINERVE.

Lorsque le changement dans l'entête de la MINERVE a été fait, il y avait des gens qui disaient que ce serait désagréable aux conservateurs et d'autres qui disaient que ça ne ferait rien."

M. Sauvalle de l'ELECTEUR, est ensuite assermenté. Il dit : "Je n'ai jamais reçu plus de $25 par semaine, comme rédacteur en chef de la PATRIE, où j'ai succédé à M. Fréchette et nous avions autant à faire qu'à la MINERVE.

"Je n'ai jamais pu m'absenter un jour des bureaux de la PATRIE sans la permission de M. Beaugrand. J'agissais presque toujours comme directeur politique de la PATRIE. Quand j'avais des avis à demander, je m'adressais à M. Beaugrand ou à M. Geoffrion.

Depuis le départ de M. Tassé, la MINERVE n'est pas plus mal rédigée qu'elle l'était ; depuis 3 semaines même, j'y ai remarqué des articles plus vigoureux contre le gouvernement de Québec.

C'est M. Vidal, rédacteur à la PATRIE, qui m'a fait remarquer le changement en tête de la MINERVE. J'ai demandé à M. R. Tremblay ce que cela signifiait et il m'a dit; "Rien si ce n'est que j'entre dans l'affermage de la MINERVE avec mon parent Berthiaume".

M. Vidal a écrit, je crois, dans tous les journaux de la ville ainsi qu'au CANADA.

Q. Quand il écrivait dans la MINERVE, n'est-ce pas qu'il signait toujours ses articles ?

R. Je ne le crois pas ; ainsi, par exemple, la MINERVE elle-même a lui a reproché d'avoir écrit dans ses colonnes contre l'ÉTENDARD alors même qu'il était à l'ÉTENDARD. Il est plus probable, en effet, qu'il signait ces articles. (Rires).

La PATRIE n'est l'organe de personne autre que M. Beaugrand, et c'est surtout l'organe des affaires de M. Beaugrand.

L'autre témoin, a été M. Allard ex échevin. Il a dit :

Le 30 juin dernier j'ai renvoyé la MINERVE, que je lisais depuis 26 à 28 ans, parce qu'elle avait soutenu que M. Meredith, chef conservateur dans Ontario, avait toujours été un des meilleurs amis des Canadiens-français.

Ici Me Louis Allard lit les lettres suivantes :

"Montréal, [illegible] 1890.

"M. J. Tassé, Ecr.,

"Cher monsieur,

"Les élections provinciales qui se font actuellement dans la province d'Ontario seront closes le 5 juin prochain.

"Deux partis politiques sont en présence dans cette lutte dont l'un a pour chef M. Meredith, soi-disant conservateur, qui veut absolument l'écrasement de l'élément français et des écoles séparées dans cette province, tandis que l'autre a pour chef M. Mowat, libéral, qui défend les droits de nos compatriotes et de nos co-religionnaires."

"Ceci posé, vous comprendez facilement l'étonnement des lecteurs de la MINERVE que vous dirigez en voyant ce journal rester neutre dans une lutte qui intéresse si vivement toute la race française et les catholiques de tous le pays, d'autant plus que nous avions été habitués à toujours voir cette bonne vieille MINERVE la première sur la brèche lorsqu'il y avait danger pour "Nos institutions, notre langue et nos lois."

"Il est possible, cependant, que vous ayiez de bien bonnes raisons pour vous tenir ainsi à l'écart, pendant ce combat ; mais vos compatriotes aimeraient à avoir quelques explications que vous devez d'autant plus au parti conservateur de ce district que vous seul semblez en être la personnification, puisque vous cumulez les titres de directeur politique de son principal organe, ainsi que celui de président de l'association conservatrice et président du club Cartier.

"En espérant que ces quelques remarques seront prises en bonne part, je me souscris,

"Votre bien dévoué,

"LOUIS ALLARD."

"Je n'ai pas reçu de réponse à cette lettre.

"Avant d'écrire à M. Tassé une seconde lettre, j'ai voulu m'assurer que M. Meredith travaillait contre les intérêts et les droits de la race française et des catholiques dans la province d'Ontario."

M. Allard lit un article du WITNESS à l'appui de ses préventions contre M. Meredith.

"J'ai écrit une seconde lettre à M. Tassé, après avoir lu dans la MINERVE un article publié le 7 juin 1890, et dans lequel l'auteur essayait à faire croire à ses compatriotes que M. Meredith était un de leurs meilleurs amis."

Le témoin lit ensuite la lettre suivante :

"Montréal, 26 juin 1890.

"M. J. Tassé,

"Monsieur,

"Souscripteur et lecteur assidu de la MINERVE depuis près de trente ans, il m'en coûte d'avoir à m'en séparer, mais il le faut cependant.

"J'aimais ce journal du temps que le vrai patriotisme trônait en maître dans son fauteuil éditorial et que ses propriétaires et rédacteurs préféraient la prison à la trahison ; mais depuis que ce journal s'est fait l'apologiste d'un Meredith qui veut écraser notre race et nos coreligionnaires, je cesse de voir dans la MINERVE l'amie d'autrefois, et je ne puis plus lui permettre d'entrer chez moi. Vous voudrez donc bien cesser de me l'envoyer et obligez

"Votre très humble,

"LOUIS ALLARD."

M. Cartier, un des organisateurs de M. Auger lors de sa candidature dans St Jacques, dépose : Je suis un jour allé voir M. Tassé à l'Association Conservatrice, et lui ai demandé d'écrire dans la MINERVE en faveur de M. Auger, il a répondu : "Je ne publierai rien en faveur de M. Auger, et soyez bien contents de ce que je n'aie encore rien dit contre lui. J'ai contre lui des griefs personnels.

Mais alors vous ne devriez pas, pour vous seul, faire souffrir tout le parti conservateur, ai-je dit à M. Tassé.—C'est mon affaire, et je n'ai pas d'ordre à recevoir, fit M. Tassé." Mais que reprochez-vous donc à M. Auger, demandai-je ?—"Il a voulu me ruiner, a continué M. Tassé et je ne lui pardonnerai pas cela."

Dans l'après midi, j'ai rapporté à M. Berthiaume mon entrevue avec M. Tassé, et M. Berthiaume m'a dit : Préparez un article en faveur de M. Auger et il paraîtra demain matin. Lorsque j'ai loué la MINERVE, il a été convenu qu'elle resterait conservatrice, qu'elle soutiendrait les candidats choisis par le parti conservateur, et il faudra que M. Tassé se soumette ou se démette.

# NOUVELLES LOCALES

—Les assises criminelles s'ouvriront à Ottawa le 6 janvier prochain.

☞Bas et gants en laine à seulement 12½ la paire, chez Bourcier & frère.

—Le patinoir Rideau s'ouvrira demain après-midi pour les souscripteurs à l'année seulement Il y aura musique par les gardes.

☞25 douzaines de camisoles en laine seulement 20 cts. Bourcier & frère.

—Une séance de la cour du comté de Carleton se tiendra mardi prochain. S. D llon, L Nolin et A. Dallaire y subiront leur procès pour vol.

☞Si vous voulez des bargains en nouveautés ou en articles de fantaisie allez chez Bourcier & frère.

—Le testament de M. Walsh a été déposé, hier, au greffe des tutelles et curatelles. La succession est évalué à $1200 M. Walsh appartenait do son vivant au corps des pompiers.

☞Si vous désirez un article de fantaisie pour les Fêtes de l'An, à moitié prix, allez chez Bourcier & frère.

—Deux mille neuf cent soixante et huit enfants ont fréquenté les écoles publiques pendant le mois de novembre. La proportion de l'assistance régulière à la classe a été de 87 pour cent.

☞Mitaines en Fourrures : un job lot spécial ; chaque paire vaut $1,50 et est vendue $1,00. Jos Côté, 114 rue Rideau.

—Six conducteurs de chars urbains ont reçu leur congé, hier, pour la saison d'hiver. La compagnie ne fait circuler que neuf chars pendant l'hiver tandis que l'été elle en a de 14 à 15 sur la route.

☞175 sleighs pour garçons et fillettes achetés au magasin de jouets de la Puissance à moitié prix, chez Bourcier & frère.

—A la séance des commissaires d'écoles publiques tenue hier soir, M. Dewar a annoncé qu'il donnerait sa démission comme commissaire pour le quartier Victoria à la fin de l'année Sa démission a été acceptée.

☞Ne l'oubliez pas : l'endroit pour acheter vos claques et pardessus de chaussures c'est chez T. L. Claffy, 68 rue Rideau.

—Les commissaires de licence du comté de Russell ont autorisé à leur dernière assemblée, le transfert de la licence de M. Cousineau à M. Roeque, à St Joseph d'Orléans, de celle de M. Laplante à M. Cox à Cumberland.

☞Valises et coffres actuellement en réception. Toutes sortes, toutes grandeurs et à très bon marché. T. L. Claffy, 68 rue Rideau.

—M. J. H. Gordon a été nommé syndic à la dernière réunion des créanciers de M. T[illegible] MM. W. Scott et A. J. Warn[illegible] été nommés inspecteurs. Le sto[illegible] a vendu si M. Turnbull ne fai[illegible] d'offre acceptable

☞Un joli assortiment de pardessus en drap et doublés en fourrure pour hommes. Quelque chose de chic. Chez Jos. Côté, 114 rue Rideau.

—Les commissaires d'école publiques suivants auront à se faire réélire cette année : Dans le quartier Victoria, M. Soper ; Dalhousie, M Parr ; Wellington M Cherry ; Centre, M. MacDiarmid ; St George, M. May ; Ottawa, M Robinson ; Rideau, M Henderson.

☞Vrais chauffoirs : sacs médécinaux actuellement en réception. Tout médecin devrait en avoir un. Très à bon marché chez T. L. Claffy, 68 rue Rideau.

—Un bûcheron du nom de François Dumoulin est arrivé hier des chantiers de la Madawaska, où il a été blessé par la chute d'un arbre. M. Dumoulin rapporte qu'il y a maintenant de la neige en abondance dans les bois, et que les travaux se font avec beaucoup de facilité.

☞A partir de samedi, 10 pour cent de réduction seront accordés sur toutes les marchandises qui ne sont pas marquées au rabais. Cette réduction durera jusqu'à la nouvelle année.

—Les commissaires d'écoles publiques ont décidé hier soir d'établir, comme essai, une classe pour les petits enfants, (Kindergarten class) dans l'école de la rue Elgin MM. Henderson, Cook et Hope se sont opposés à cette innovation avant d'en connaître le coût, ma s la majorité des commissaire a décidé contre eux.

☞Bourcier & frère ont acheté le stock du magasin de jouets de la Puissance, de la rue Bank à 50 cents dans la piastre et tout sera vendu à grand sacrifice à leur magasin populaire. Coin des rues Bank et Sparks.

—La cour de Revision s'est assemblée, hier soir, et a fait une besogne considérable. Elle a accordé plusieurs remises de taxes pour cause de pauvreté, inoccupation de propriété, ou erreur dans l'évaluation. Les membres présents étaient MM Gordon, Bingham, Baptie, Crannell, le cotiseur M Pratt et M. MacTavish, avocat de la cité.

☞Ce dont on a longtemps senti le besoin c'est un lit qui puisse ployer et revenir en suite a sa position première. La Gold Medal Spring Bed company en produit de tels; un lit qui devrait se trouver dans chaque maison, que l'on peut se procurer à bon marché de chaque marchand de meubles de la ville. Il y en a déjà des milliers en usage et partout on en parle en termes très avantageux.

## Cour de Police

(Présidence de M. O'Gara)

James Goodie, l'individu qui s'est jeté en bas de l Hôpital Général, l'autre jour, en criant au meurtre, a été amené ce matin devant le juge O'Gara. Il était remis de son délire, qui était la suite d'excès de boisson. Considérant le temps passé en prison, le juge l'a remis en liberté.

Madame Demers est accusé d'avoir insulté Madame Veilleux, mais elle est acquitté.

Madame Pertie, propriétaire du Dominion Hall, est accusée d'avoir vendu de la boisson après les heures règlementaires. Elle est acquittée.


# AUX ELECTEURS

—DE LA—

CITE D'OTTAWA.

Messieurs les Electeurs,

Je viens vous demander de m'élire à la position honorable de Maire d'Ottawa.

Après avoir servi pendant trente sept années comme membre du Conseil Municipal, terme pendant lequel j'ai plusieurs fois rempli la présidence de plusieurs comités importants et me suis toujours efforcé de sauvegarder les intérêts des contribuables, j'ai le droit, je pense, de leur demander de m'élire comme leur premier magistrat pour l'année 1891.

Je me suis toujours efforcé—comme je le ferai toujours—de donner aux affaires publiques de la ville autant d'attention que j'en donne à mes propres affaires ; et je crois que je puis voir scruter toute ma carrière municipale, sans crainte que l'on y découvre quelque chose à me reprocher.

Dans la grande ville de Londres le poste élevé de Londres est donné par courtoisie au doyen des échevins, et bien que cette règle ne soit pas suivie en Canada, je crois cependant que mes trente-sept années de service, au Conseil de Ville, et l'expérience que j'ai acquise dans les affaires municipales, me devraient valoir l'honneur d'être Maire l'année prochaine.

Vous aurez à décider, messieurs les électeurs. C'est un privilège qui vous appartient. Ma vie publique et privée est devant vous. Jugez-là.

Si je suis élu je favoriserai de toutes mes forces les mesures qui seront dans l'intérêt de la ville d'Ottawa et de nature à assurer le bien-être de ses citoyens. J'aurai toujours pour motto : honnêteté d'intention et économie dans la dépense de l'argent du public, croyant qu'à ces conditions les intérêts des citoyens seront bien sauvegardés.

Votre obéissant serviteur,

John Heney.

C. LEVEQUE

(ENCANTEUR)

SALLE D'ENCAN

Marche By.

**Montres et Bijouteries**

en tous genres et de toutes qualités. Seront vendues à 25 pour cent au dessous des prix ordinaires. Chaque Article est garantie tel que représenté, sinon l'argent vous sera remis. Chez H. NOREZ, No. 30 rue Rideau, (près du Pont des Sapeurs.) Réparations de Montres et Horloges garanties et à des prix modérés.

## AVIS

NOUS PRIONS TOUTES LES PERSONNES QUI NOUS ONT DEMANDÉ DERNIÈREMENT D'ÊTRE PLACÉES SUR NOS LISTES D'ABONNÉS, DE VOULOIR BIEN PATIENTER PENDANT QUELQUE TEMPS. NOUS TACHERONS DE LES SATISFAIRE AU PLUS TOT. IL NOUS EST PRÉSENTEMENT IMPOSSIBLE D'EXP[illegible] LE CHAMP NOTRE JOURNAL A TOUS CEUX QUI LE DEMANDENT. NOUS NE POUVRONS LE FAIRE QU', ME SURE QUE NOUS RETRANCHERONS DES NOMS DE NOTRE LISTE D'ABONNÉS, POUR LE MOMENT NOS FACILITÉS DE TIRAGE NE NOUS PERMETTENT PAS D'AUGMENTER NOTRE CIRCULATION. NOUS ESPÉRONS POUVOIR SOUS PEU NOUS PROCURER UNE NOUVELLE PRESSE.

**DEMANDES D'EMPLOI**

Comme les temps sont durs et que l'argent se fait rare pour certaine partie de la classe ouvriere, le CANADA, d'ici a un nouvel avis publiera gratis les DEMANDES d'emploi et leur donnera trois insertions. Les insertions subsequentes s'il y en a, seront seules chargees au prix de vingt-cinq cents. C'est un veritable cadeau que nous faisons a la classe ouvriere.

LANDRY & THOMPSON,

Propriétaires d'Express et Charretiers Généraux

DEMENAGENT PIANOS MEUBLES ET

Voitures de plaisir couvertes et ouvertes.

Résidence : 307 rue Rideau.

Commandes reçues aux No 157 rue Sparks

OTTAWA.

Pour Les Brûlures, Douleurs, Blessures, Catarrhes, Contusions, Enrouements, Maux d'Yeux, Hémorrhoïdes, Hémorrhagies, Inflammations

SERVEZ-VOUS de POND'S EXTRACT

Demandez le Pond's Extract. Ne le remplacez pas

25 CTS. PISO'S CURE FOR Le Meilleur Remède pour la toux En vente dans toutes les Pharmacies. CONSUMPTION 25 CTS.

**Presents de l'An.**

☞Chez Currier, 116 rue Sparks, et 188 rue Rideau est le meilleur endroit et le plus économique pour faire l'achat de Tables et Chaises de fantaisie et de toutes sortes de meubles.

=VENTE=

# A Moitié PRIX.

Les Marchandises suivantes doivent être vendues sans faute. Toute offre raisonnable sera acceptée.

Pardessus pour Hommes
Pardessus pour Garçons
Habits pour Hommes
Habits pour Garçons
Couvertes Blanches
Couvertes Grises
Un Lot de Tweed pour Pantalons de Garçons
—ET—
Pantalons d'Hommes
Etoffes à Robes
Velours.

Tout a Moitie Prix.

Rochon & McBride

Coin des rues Rideau et Nicholas


## AVIS

TERRES DE LA COURONNE, ONTARIO

AVIS est donné par les présentes que les terres situées entre la limite est du canton de Awrey dans le district de Nipissingue, au nord et au sud, et la limite ouest des cantons de Esten et Spragge dans le district d'Algoma, au nord, sont retirées de la vente au location, à partir du 1er décembre prochain, et qu'à l'avenir aucunes ventes ne seront faites dans les dites limites jusqu'à nouvel avis, excepté dans les cas suivants :

1o Lorsque la demande en a été régulièrement faite et que l'argent versé dans la caisse du département, ou

2o Lorsque les demandes ont été faites, une forte proportion du prix payé et lorsqu'une dépense assez forte a été faite pour augmenter ou compléter une exploration de la Concession.

On ne tiendra compte d'aucune demande déjà faite et qui n'a pas été accompagnée du prix d'achat de la terre, excepté dans les cas ci-dessus.

ARTHUR S. HARDY,
Commissaire des Terres.

Département des Terres de la Couronne, Toronto. 29 Novembre, 1890.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES adressées au soussigné et portant pour endos "Soumission pour un Dortoir, au Collège Militaire Royal, Kingston, Ont.," seront reçues à ce bureau jusqu'à Vendredi, le 12 Décembre 1890 pour les différents travaux que comporte l'érection d'une Pâtisse devant servir de Dortoir au Collège Militaire Royal, Kingston, Ont.

Les spécifications peuvent être vues au Département des Travaux Publics, Ottawa et au bureau de MM. Power & Son, architectes, Kingston, ou après le 21 novembre (vendredi) 1890 et les soumissions ne seront pas prises en considérations à moins d'être faites sur les formules fournies et signées des signatures courantes des soumissionnaires.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque acceptée, fait payable à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics, égal à cinq pour cent du montant de la soumission, qui sera confisqué si le signataire décline l'acceptation du contrat quand il sera appelé à l'exécuter, ou s'il ne peut mener à bon terme les travaux entrepris, et si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Le Département n'est pas tenu d'accepter ni la plus basse ni aucune autre soumission.

Par ordre,
A. GOBEIL,
Secrétaire.

Département des Travaux Publics
Ottawa, 19 nov., 1890

## AVIS

### Arrosage des Rues et Enlevement de la Neige.

Nous donnons avis à toutes personnes ayant des arrérages pour l'arrosage des rues et l'enlèvement de la neige, qu'elles doivent payer le ou avant le 15 Décembre prochain.

Après cette date nous obtiendrons des saisies contre les retardataires.

PAR ORDRE,

**Thos. H. Kirby,**
TRÉSORIER.

## AVIS SPECIAL.

Aux Constructeurs et Entrepreneurs de la Cite d'Ottawa.

Nous les CHARPENTIERS ET MENUISIERS DE L'UNION No. 248 de la "United Brotherhood" des Charpentiers et Menuisiers d'Amérique,

Donnons par la présente avis que le ou après le 1er Mai 1891, Neuf Heures constitueront une journée de travail avec une augmentation de paie par heure équivalant au précédent prix des gages par jour.

Signé, SAM CHERRY, Président.
J. TAYLOR, Sec.-Fin.
Le Comité : THOS. ASHE, Trés.
J. J. B. KERR, Syndic.

# PETITE GAZETTE

ON DEMANDE une honnête femme pour laver et faire le ménage No. 92, avenue Stanley.

MAISON A LOUER—A bon marché pour l'hiver, 396 et 398 rue St André (sud). S'adresser à C. A. Douglas, 58 rue Sparks.

ON DEMANDE douze garçons pour vendre le CANADA à Hull. S'adresser à Nap St Denis, Rue Inkerman.

ON DEMANDE.—Quatre jeunes garçons âgés d'au moins 15 ans, pour délivrer LE CANADA. On paiera un bon salaire à un jeune garçon compétent.

TERRE A VENDRE. 50 acres de terre du lot numéro 20, aboutant à la rivière Ottawa dans le township Gloucester, constituant le front de l'ancienne ferme Shea, à trois milles d'Ottawa, sur le chemin de Montréal.

Il y a sur le lot une très bonne maison en bois très bien située et faisant face à la tête de Kettle Island.

C'est une des meilleures terres dans le comté. Termes de paiement faciles. S'adresser à ROBERT CUMMINGS, Cummings Bridge, Ont.

ON DEMANDE—Un bon agent voyageur pour le commerce de ville Emploi constant. Avantages particuliers à ceux qui commenceront maintenant. Articles spécialaux. Ne tardez pas. Le salaire commence du premier jour. BROWN BROS., Nurserymen, Toronto, Ont.

AVIS AUX MÈRES—Le "Sirop Calmant de Mme Winslow" devrait toujours être employé quand les enfants font leurs dents. Il soulage immediatement les souffrances de ces pauvres petits, produisant un sommeil naturel, paisible, en faisant disparaître la douleur, et les petits chérubins s'éveillent aussi "brillants et frais qu'un bouton de rose." Ce sirop est très-agréable au goût. Il apaise l'enfant, amollit ses gencives, enlève toute douleur, fait disparaître les souffrances intestinales en réglant la digestion, et est le meilleur remède connu contre la diarrhée, soit qu'elle provienne de la dentition ou d'autres causes. Vingt-cinq cents la bouteille. Ayez confiance et demandez le "Sirop calmant de Mme Winslow" et ne prenez aucune autre préparation.

**A Vendre à bon Marché**

Portes, chassis, et jalousie, bois préparé, moulures, vitres peintes, huiles, peintures, cuir et fournitures de chaussures chez

R. WOODLAND,

38 rue Besserer, près du bassin du Canal

DES SOUMISSIONS CACHETÉES adressées au soussigné, et portant à l'endos Soumission pour la Superstructure en Fer du pont d'York" seront reçues jusqu'à Mardi, le 9 de Décembre prochain, inclusivement, pour la construction et l'érection *sur place de la Superstructure en fer* du pont maintenant en voie de construction sur la Grand River au village d'York, Comté de Haldimand, Ontario, conformément à des plans et spécifications visibles au Département des Travaux Publics, à Ottawa.

Les soumissions ne seront pas prises en considération si elles ne sont pas faites sur les formules fournies, et signées de la signature courante des soumissionnaires.

Un chèque de banque accepté payable à l'ordre du Ministre des Travaux Publics, pour la somme de *huit cents piastres* ($800.-00) doit accompagner toute soumission. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse le contrat ou s'il ne réussit pas à compléter les travaux entrepris, et il sera remis dans le cas de non-acceptation de la soumission.

Le Département ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune autre soumission.

Par ordre,
A. GOBEIL,
Secrétaire.

Département des Travaux Publics, Ottawa, 18 nov. 1890.

ON recevra à ce Bureau, jusqu'à Vendredi, le 5ème jour de décembre prochain, des soumissions cachetées, adressées au soussigné avec la suscription "Soumission, caisson," pour la fourniture, l'érection, l'achèvement complet sur place d'un caisson en fer forgé pour le bassin de radoub en progrès à Kingston, Ont., d'après les plans exhibés à ce bureau ainsi qu'à celui de l'ingénieur no 30 rue Union, Toronto, et conformément aux conditions de la formule de soumission qui pourra obtenir des copies au bureau du soussigné et au bureau de l'ingénieur résident, 30 rue Union, Toronto, Ontario.

On ne prendra en considération que les soumissions faites sur les imprimés fournis et signées de la main des soumissionnaires.

Chaque soumission devra être accompagnée *d'un chèque de banque accepté égal à cinq pour cent du montant qui y sera inscrit* et payable à l'ordre du Ministre des travaux publics. Ce chèque sera confisqué si l'adjudicataire refuse de signer le contrat, après notification, ou s'il ne l'exécute pas intégralement ; il sera remis, si la soumission n'est pas acceptée.

Le département ne s'engage pas à accepter la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre,
A. GOBEIL,
Secrétaire.

Département des Travaux Publics, Ottawa, 19 Nov. 1890

# AVIS PUBLIC

EST par le présent donné que tout colon, qui, d'ICI AU PREMIER MAI PROCHAIN, paiera au complet ce qu'il doit à la Couronne sur prix d'achat de terres publiques, ne sera tenu de payer que cinq ans d'intérêt seulement.

La même remise est offerte aux colons sans titre qui achèteront et paieront le prix complet des terres qu'ils occupent, dans le délai susdit.

Tous ceux qui ne paieront point dans ce délai, devront subir la révocation de leur billet de location.

Pour le paiement, on devra s'adresser à l'agent des Terres de la Couronne.

**GEORGES DUHAMEL,**
Commissaire des Terres de la Couronne

Departement des Terres de la Couronne,
Quebec, 24 Octobre 1890.

☞Aucun journal n'est autorisé à publier cet avis sans une autorisation spéciale du Commissaire des Terres de la Couronne.

GEO. D.

MEILLEUR ORIGINAL DISPONIBLE